

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU C
DE LA COMMUNE DE ROUSSILLON

Envoyé en préfecture le 22/09/2026

Reçu en préfecture le 22/09/2026

Publié le

Berger
Levrault

ID : 084-218401024-20260921-2026_D_80-DE

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	15	15

Séance du 21 SEPTEMBRE 2026

L'an deux mil vingt-six et le vingt et un septembre à 18h00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Gisèle BONNELLY, Maire.

Date de la convocation
15/09/2026

Date d'affichage
15/09/2026

Objet de la délibération

Désignation de deux
représentants à la
Commission Locale
d'Evaluation des Charges
Transférées à la CCPAL

Présents : Mme BONNELLY, M. ICARD, Mme BERNARD, M. BROVELLI, Mme BRAZARD, M. CHABRIER, M. CHOMETTE, M. DIDNIK, M. JEGOU, Mme MIGLIORINI, Mme MOUNIER-SIRE, Mme TRACOL, M. BONHOMME, Mme MALIVEL

Absents : Mme CHEREL donne pouvoir à Mme BONNELLY,

Madame le Maire explique que la Communauté de Communes du Pays d'Apt Luberon demande la désignation de 2 conseillers pour la Constitution de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférée (CLECT), 1 titulaire et 1 suppléant.

Elle propose pour la mandature 2026-3032 :

Titulaire : Gisèle BONNELLY

Suppléante : Marie BERNARD

N° 80/26

Le Conseil Municipal,
Où l'exposé de Madame le Maire,
Et après en avoir délibéré,

- **ACCEPTE** par 18 POUR, les 2 représentants de la commune de Roussillon à la Commission Locale d'Evaluation des Charges transférées (CLET) de la Communauté de Communes du Pays d'Apt Luberon, en titulaire : Mme Gisèle BONNELLY et en suppléante : Mme Marie BERNARD.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.
Suivent les signatures.

Madame le Maire,

Gisèle BONNELLY



Secrétaire de séance

Marie BERNARD